



Biennale Cycle 2 SPORT BOULES à Valserhône



La journée départementale USEP Sport Boules (biennale cycle2) est organisée conjointement par le comité départemental USEP de l'Ain et le comité de Sport Boules de l'Ain, qui ont noué depuis de longues années un partenariat efficace.

1. Inscriptions

3 classes se sont inscrites pour la journée départementale Sport Boules du jeudi 25 mai à Valserhône

2. Le site

La journée départementale sport boules se déroulera en intérieur sur les terrains couverts du club « **Valserhône Sport Boules** »

1 rue du docteur Malet 01200 Valserhône

3. Découpe horaire

Arrivée – Accueil :

Nous vous demandons d'arriver sur le site entre 9h30 et 10h00, le temps de passer au secrétariat d'accueil et d'aller poser vos affaires, dans une zone identifiée, puis de vous rendre sur les lieux d'activité, pour un début des activités à 10h15 précises.

VENIR AVEC SON MATERIEL (BOULES)

Rotations :

3 périodes d'activité rythmeront la journée :

* 10h 15 – 11h 15 : temps 1

* 11h 30 – 12h 30 : temps 2

Pause repas (repas tiré des sacs)

* 13h 15 – 14h 15 : temps 3

Départ des cars à partir de 14h30.

4. Organisation de la rencontre :

Les 3 classes inscrites seront réparties en 18 équipes.

- 18 équipes répartis en 3 groupes de 6 équipes (groupe « damier », groupe « parcours sport-boules » et groupe « Boccia + arts visuels »)
- 3 temps à vivre à tour de rôle : Le damier, les parcours Sport-boules et l'atelier artistique + Boccia.

But des ateliers sportifs (damier et parcours Sport-boules) : Récolter le plus grand nombre de bracelets par équipe.

Attention : chaque classe doit constituer un nombre précis d'équipes (voir tableau « constitution des équipes »)



1 stade de 3 classes = 18 équipes avec un aménagement de 8 terrains adultes

Damier en opposition= 2 équipes		Damier en opposition= 2 équipes		7	6	5	5	6		5
				8	9	4	4	3		4
Damier en opposition= 2 équipes				1	2	3	1	2		3
				CE1/ CE2 9 cases			GS/ CP 6 cases			Le parcours Boules= Tir 3 Valider les 9 cases dans l'ordre
				Réalisation des 4 parcours en 1 minimum de lancers, (2 équipes en rôles passifs						Le parcours Boules= Point 1 Valider les 5 bandes dans l'ordre
								Faire 15 points Le parcours Boules= Tir 4		Faire 15 points Le parcours Boules= Point 2

Constitution des équipes :

<p style="text-align: center;">Regroupement <i>3 classes - 18 équipes</i></p>
<p style="text-align: center;">Champfromier CP/CE1/CE2 Gaspar <i>6 équipes</i></p> <p style="text-align: center;"><i>C 1 ; C 2 ; C 3 ; C 4 ; C 5 ; C 6</i></p> <p style="text-align: center;"> Feuilles de route</p>
<p style="text-align: center;">St Germain de Joux CP Bernard <i>6 équipes</i></p> <p style="text-align: center;"><i>SG 1 ; SG 2 ; SG 3 ; SG 4 ; SG 5 ; SG 6</i></p> <p style="text-align: center;"> Feuilles de route</p>
<p style="text-align: center;">St Germain de Joux CE1/CE2 Pelletier <i>6 équipes</i></p> <p style="text-align: center;"><i>SG 7 ; SG 8 ; SG 9 ; SG 10 ; SG 11 ; SG 12</i></p> <p style="text-align: center;"> Feuilles de route</p>

5. **Boccia et ateliers artistiques**

Durant une rotation, les équipes découvriront et pratiqueront la Boccia (sport boules handisport) et participeront à un atelier d'art plastique. Trois équipes pratiqueront la boccia en début de rotation, et la termineront par l'atelier d'art plastique. Les 3 autres équipes commenceront par l'atelier d'art plastique et termineront par la boccia. Ces deux activités se dérouleront dans les salles du club.

Avant la rencontre, dans les classes, les élèves sont invités à découvrir la boccia, pratique handisportive, à partir des différents liens proposés ci- dessous :

Vidéos : <http://www.youtube.com/watch?v=oo6HzgKI634&feature=related>

JO de Pekin http://www.dailymotion.com/video/x6pz1x_boccia-aux-jeux-paralympiques_sport

6. Le damier

Le sport-boules en opposition :

6 équipes s'affronteront sur 3 terrains dans ce dispositif. Elles seront en opposition avec donc 2 équipes par terrain.

Le gain de l'épreuve est octroyé à l'équipe qui aura rempli puis vidé en premier le damier.

Pour remplir le damier, les joueurs de l'équipe font rouler les boules en direction des cases vides pour pouvoir y placer un bouchon. Une fois que toutes les cases sont remplies, les joueurs passent ainsi au tir.

Pour vider le damier, la boule doit retomber dans une case occupée par un bouchon.

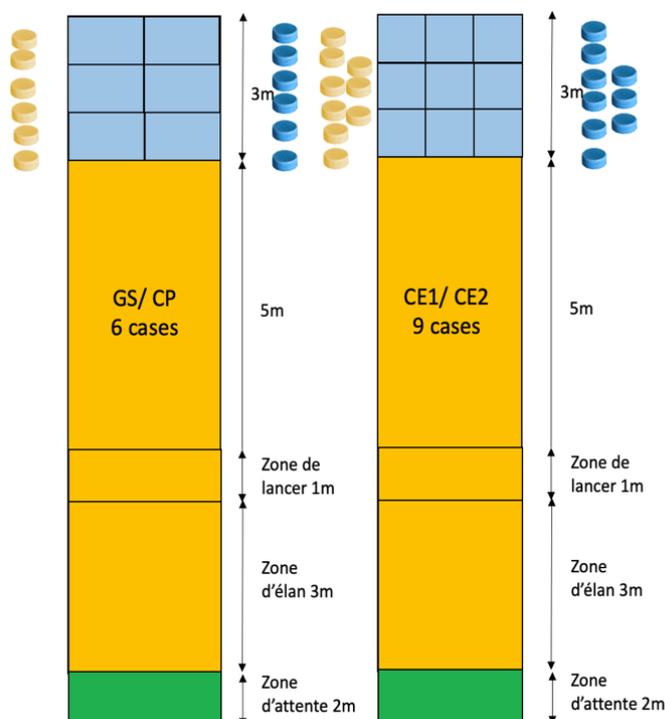
La première équipe ayant rempli et vidé gagne son match.

La manche est limitée à 8', si personne n'a fini c'est le nombre de bouchons présents dans le damier qui détermine l'équipe victorieuse.

5 confrontations de 8' sont prévues :

- La victoire rapporte 3 bracelets / élastiques à l'équipe
- Le match nul, 2 bracelets par équipe
- La défaite, 1 bracelet

Un aménagement avec un damier à 9 cases est prévu pour les CE.



7. Les parcours du sport-boules :

6 équipes sur cet aménagement composé de 4 parcours (2 ateliers « point » et 2 au « tir »).

Un aménagement sur le tir 3 est prévu pour les CE avec 9 cases à valider.

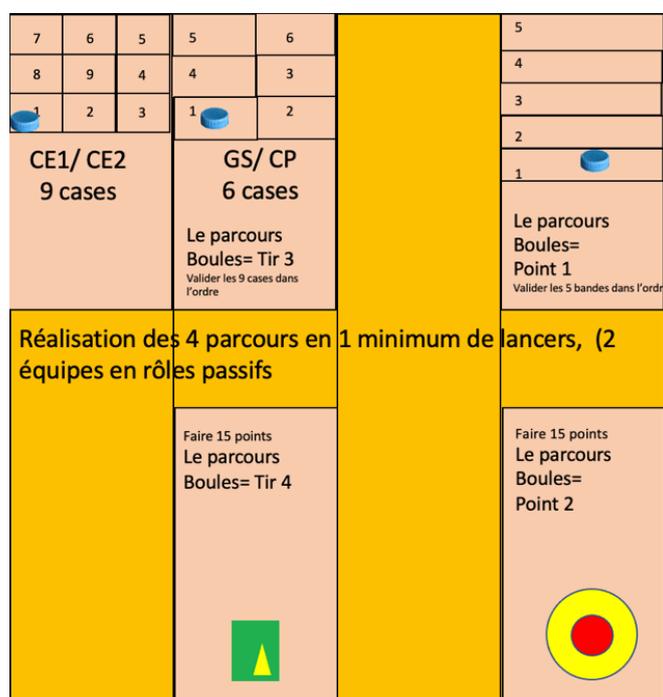
Sur chaque terrain, l'équipe doit atteindre son but en un minimum de lancers :

- Point 1, valider les 5 bandes dans l'ordre
- Point 2, faire 15 points (1 point cercle de 1,4m et 2 points cercle de 1m)
- Tir 3, valider les 6 ou 9 cases
- Tir 4, faire 15 points (1 point sur le tapis et 2 points tapis + plot)

Un stock de 20 boules maximum est autorisé pour la réussite d'un parcours.

Chaque équipe se verra attribuer un quota de bracelets suivant leur résultat sur un atelier :

- 3 bracelets pour une validation de l'objectif en moins de 15 lancers
- 2 bracelets : entre 15 et 19 lancers
- 1 bracelet : 20 lancers



8. Feuilles de route

Vous trouverez, jointe à cette circulaire (dans le tableau des stades) une feuille de route par équipe que les enfants garderont avec eux pour que soient notées leurs performances aux différents ateliers de sport boules. Elle contient également tous les éléments pour que les enfants évoluent en autonomie (programme de la journée).

Merci de les imprimer et de les compléter (prénoms des enfants) avant la rencontre.

9. Encadrement des activités

L'encadrement des activités sera assuré, pour une part, par les enfants, et par des adultes (CPC, enseignants, accompagnateurs, cadres du comité Sport-Boules). Le responsable d'atelier fixera les tâches de chacun en début de journée. A chaque enseignant sera associé un parent accompagnateur. L'enseignant pourra s'arranger avec tous ses accompagnateurs pour que ceux-ci effectuent une rotation entre eux s'ils le souhaitent.

Accueil secrétariat : **Sandrine TERRIER**

Coordination générale : **Rémi FAURE**

10. Dimension citoyenne : enfants acteurs de leur santé

Voici une ressource USEP pour travailler, en amont sur [Le pique-nique responsable](#)

11. Inclusion

Voici la nouvelle version de la [carte navette](#), outil qui permet de concevoir, proposer et réévaluer les adaptations, pour des enfants en situation de handicap (« **enfants capables autrement!** »). Cette carte met en lien l'enfant, son enseignant et l'organisateur de la rencontre sportive.

12. Remerciements

- au comité bouliste de l'Ain (Monique Prudent-Damon et Nicolas Romanowski)
- au club **Valserhône Sport Boules** (M. Pascal Bedin)

Renseignements supplémentaires auprès de la délégation départementale USEP